MEMOIRE

Sur le prix de la penſion & des exercices qui ſe donnent à l'Ecole de Mathématiques & des Sciences relatives au Génie & à l'Artillerie, du fauxbourg S. Jacques, derriere l'Obſervatoire, par le ſieur BOUFFER, *Profeſſeur.*

LE principal objet de notre Ecole, différente de toutes celles qui ſont actuellement à Paris, étant de former les jeunes Officiers qui ſe deſtinent pour le Génie & pour le Corps Royal d'Artillerie, ſi nous n'avions penſé qu'à l'inſtruction des jeunes Gentilshommes, dont les parens peuvent ne rien épargner pour l'éducation de Meſſieurs leurs fils, nous aurions doublé le prix de la penſion & des exercices ; mais le déſir que nous avons de nous rendre utile nous ayant fait conſidérer que la plûpart des peres & meres, chargés d'une nombreuſe famille, ne ſont quelquefois pas en état de fournir à toutes les dépenſes qu'exigeroit leur éducation, étant d'ailleurs deſtinés pour aſpirer aux premieres charges de l'Etat & à tous les honneurs militaires, voulant mettre nos inſtructions à portée de tout le monde, nous avons borné le prix de la penſion à ſix cents livres par année, pour nourrir, éclairer, chauffer & blanchir nos Eleves, 600 liv.

Mais le racommodage & fourniture des hardes, ainſi que les frais de maladies & autres dépenſes extraordinaires ſeront miſes ſur le compte de Meſſieurs leurs parens.

Prix des Etudes de Mathématiques & des Sciences relatives au Génie & à l'Artillerie qui ſe donnent régulierement tous les jours, non compris les Dimanches & Fêtes.

On commence d'abord par inſtruire les Eleves ſur le cours de Mathématiques de M. le Camus qui fait le ſujet de leur examen.

Pour les leçons de calcul de Géométrie & de Méchaniques, comme on les a détaillées dans le Prospectus aux articles, I, II & IV, & qui se donnent deux fois par jour, on paye 9 liv. par mois, compris de 48 leçons; ce qui fait par année, 108 liv.

Pour les études des Sciences relatives au Génie & à l'Artillerie, détaillées aux articles V & VII du Prospectus, sur la fortification, l'architecture civile, le dessein de paysage, de figures & d'ornement; pour la coupe des pierres & celle des bois de charpente, ainsi que pour les études que feront les Eléves du Corps Royal d'Artillerie, expliqué à l'article III, on paye également 9 livres par mois compris de 24 leçons à une par jour, ce qui fait par année, 108 liv.

Lesquels sommes étant ajoutées au prix de la pension qui est de 600 liv.

Fait au total pour prix de la pension & des instructions, 816 liv.

Pour les exercices ci-dessus les Eleves se pourvoiront de livres, papier, crayon, regle, compas & généralement tout ce qui concerne leur étude; si on leur en fournit ce sera d'après l'avis & sur le compte de Messieurs les parens.

Chaque Pensionnaire en entrant à l'école apportera un gobelet une cuiller & fourchette d'argent marquées aux armes de leur famille, & pour ne point contraindre la délicatesse & le goût des peres & meres qui pour la plûpart sont aujourd'hui dans l'usage de fournir des lits, draps & serviettes à Messieurs leurs fils, on les laisse à ce sujet, libres de les pourvoir de leur nécessaire. On ne se charge que du blanchissage, à moins qu'on ne voulut point avoir cet embarras, pour lors on leur en fourniroit moyennant trois livres par mois.

Les Eleves de cette école ont pour uniforme, habit, veste & culotte bleu doublé de rouge, & boutons jaunes tout unis.

Pour la commodité des peres & meres qui par leur éloignement seront hors d'état d'entretenir d'habits & de linges Messieurs leurs fils, on se chargera de leur fournir tout ce qui sera nécessaire quand ils marqueront sur cela leurs intentions.

Pour que les Eleves puissent retirer plus de fruit des leçons

de Théorie dans l'arriere ſaiſon on les conduit en campagne aux environs de Paris pour leur donner des leçons de pratique. Ces leçons conſiſtent à lever différens Plans Topographiques, à détailler la carte d'un pays dans le goût des Ingénieurs, à tracer ſur le terrein avec des jalons, des batteries de canon & mortier, ainſi que divers ouvrages de fortification, comme on l'a dit dans le Proſpectus à l'article VI. Enfin on leur apprend généralement à exercer par pratique toutes les opérations de Trigonométrie, autrement dit de Géométrie pratique. Ces leçons ſe donnent deux ou trois fois par ſemaine pendant les mois de Septembre & Octobre, & aucun éleve n'y eſt admis qu'il n'ait préalablement acquis les connoiſſances préliminaires & reçu le conſentement de Meſſieurs leurs parens. On fait payer à chacun des Eleves qu'on amene à ces leçons vingt-quatre ſols par ſortie, vû les dépenſes extraordinaires qu'on eſt obligé de faire pour la fourniture des inſtrumens, & la ſolde de pluſieurs hommes qu'il faut employer.

On ne ſe charge de faire donner aux Eleves aucun autre exercices que ceux des Mathématiques & des Sciences relatives au Génie & à l'Artillerie, qui ſont la ſeule & principale étude de notre école, l'expérience nous ayant convaincu qu'elles demandent toute l'application d'un homme & particulierement des jeunes gens, & que les autres exercices ne ſervent qu'à les diſtraire; en conſéquence nous avons rejetté tout ce qui pourroit retarder les progrès de nos Eleves pour ne nous occuper uniquement que des études qui doivent faire l'objet de leurs examens.

Quant aux jeunes Penſionnaires qui n'ont pas encore fait leur premiere communion on en remettra le ſoin à un Prêtre chargé de cette inſtruction, & qui veillera ſur tous les devoirs chrétiens de nos Eleves.

On prévient Meſſieurs les parens, que pour maintenir le bon ordre on ne laiſſe jamais ſortir ſeul les Eleves de l'école pour aller dans Paris ou aux environs, ſous quelque prétexte qu'il puiſſe être. On ne leur accorde cette grace qu'en les faiſant conduire par un Profeſſeur, homme ſûr & ſous la garde duquel on peut les confier : par cette ſage précaution, on les met à l'abri des liaiſons dangereuſes qui cauſent preſque toujours la perte de la jeuneſſe. Il arrive ſouvent qu'on refuſe les ſorties lorſqu'on eſt mécontent des Eleves pour les mortifier & pour les

rendre plus fenfibles au plaifir de mériter cette grace une autre fois. Et fi parmi le nombre des Eleves il s'en trouve quelqu'un, qui, nonobftant la vigilance de ceux qui font occupés à leur inftruction, fe dérangent dans leurs mœurs, on fupplie Meffieurs les parens de ne point trouver mauvais qu'on les leur renvoye, fur-tout quand après avoir été fouvent avertis & châtiés, ils reftent toujours incorrigibles.

On reçoit les Penfionnaires depuis l'âge de huit jufqu'à dix-huit ans.

La penfion fe paye d'avance par année, par demi-année & par quartier, felon que Meffieurs les parens font plus ou moins éloignés. Les payemens fe font en argent comptant ou en lettre de change fur Paris.

Les peres & meres qui fouhaiteront donner à Meffieurs leurs fils quelqu'argent par femaine ou par mois pour leurs menus plaifirs, en feront les avances comme de la penfion, & marqueront fur cela leur intention à M. Bouffer, qui les prie de n'en donner à leurs enfans que par fon canal, fans quoi il ne peut répondre de leur éducation.

Dans cette école, tous les trois mois on rend compte aux bureaux de la guerre & aux perfonnes chargées de l'examen & des progrès des Eleves, de l'affiduité qu'ils ont à leurs leçons, & des difpofitions qu'ils laiffent entrevoir pour leur état.

On dreffe pareillement des Ingénieurs pour la Carte de la France, & lorfque ces Eleves font en état d'être employés, on les préfente à M. de Caffiny, & à Meffieurs de l'Académie Royale des Sciences, chargés de cette direction.

